



Plus forts ensemble !

DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION VOSGES

CDEN du 26 février 2023

Madame la préfète,
Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Le gouvernement a fait le choix de supprimer 1 117 emplois dans le premier degré et 481 dans le second degré à la rentrée prochaine.

Le ministère avait annoncé son intention de s'attaquer à la crise d'attractivité de l'Éducation nationale et aux difficultés de recrutement. Qui aurait imaginé que la solution proposée consisterait à supprimer autant de postes ? Les technocrates du ministère ont-ils pensé : moins de postes, moins de besoin de recruter ? Malheureusement ce sont une nouvelle fois les élèves les plus en difficulté qui vont payer la facture. Il ne faudra pas s'étonner lors de la publication des futurs résultats scolaires de la France en comparaison des autres pays.

Qui sème la pénurie récolte la disette...

Dans notre académie Nancy-Metz, ce sont 85 postes qui vont disparaître dans le 1er degré et 54 postes dans le 2nd degré.

Nous avons entendu les arguments statistiques avancés pour justifier des suppressions d'emplois dans l'académie et notre département (baisse démographique, maintien des moyens les années précédentes.....) : ils correspondent à une logique comptable, éloignée du diagnostic local de nos collègues et de l'objectif d'assurer la réussite de tous les élèves.

C'est pourquoi, comme dans les instances du Conseil Social d'Administration académique et du CSA départemental, l'UNSA Education dénonce à ce CDEN le choix de ces pertes d'emplois alors qu'il faudrait profiter de la baisse démographique pour répondre aux besoins des élèves et du service public d'éducation : besoin de postes de Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), besoin de remplacement pour les absences ordinaires, besoin de soutenir une politique volontariste de structuration de l'école inclusive.

UNSA Education Vosges
20 chemin de la Justice
Les Aiglons / Appt 111
88000 EPINAL

06.37.89.83.14 / 88@se-uns.org

**la fédération des métiers
de l'Éducation**



Tous ces moyens sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires.

Notre système éducatif a vécu et vit de multiples crises : crise du covid qui a fortement impacté les élèves les plus fragiles, crise de notre capacité à faire mieux réussir chaque élève, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment.

Est-ce en supprimant des postes que le ministère envisage de nous aider à surmonter ces crises ?

L'UNSA Éducation a de nombreuses propositions pour remédier aux problèmes de l'Éducation nationale, en voici quelques-unes :

Au lieu de supprimer la technologie en 6ème pour faire de la remédiation en maths et en français au collège, l'Éducation nationale aurait plus besoin de renforcer les postes dans les Réseaux d'Aide aux Élèves en Difficulté pour faire de la prévention dans le 1er degré.

Sans oublier que supprimer la technologie en 6e ne va certainement pas contribuer à résorber le manque d'attractivité des filières dans lesquelles le vivier de recrutement post-bac se tarit.

Au lieu de pallier le non remplacement en demandant à des enseignants de remplacer les absences dans des disciplines qui ne sont pas les leurs, l'Éducation nationale aurait besoin de vrais remplaçants pour les absences ordinaires mais aussi pour la formation initiale et continue.

Au lieu de mal rémunérer les AESH sur des contrats à temps incomplet et de ne pas former ses personnels, l'Éducation nationale aurait besoin de soutenir une politique volontariste de l'école inclusive. À l'heure de la préparation de la conférence nationale sur le handicap, il serait enfin temps de dépasser la politique actuelle qui est purement comptable et qui nie les difficultés de la communauté éducative en fragilisant toujours plus les personnels et les élèves.

Au lieu d'en demander toujours plus aux directrices et directeurs d'école, l'Éducation nationale aurait besoin de poursuivre l'amélioration du régime de décharge de direction.

Par ailleurs, à quoi bon mettre en place la nécessaire limitations d'effectifs prévus en Grande section, CP et CE1 si c'est pour rester au milieu du gué et ne pas mettre en place l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà de ces classes ?

N'oublions pas non plus que dans un département rural comme les Vosges la politique territoriale d'accueil de la petite enfance est un enjeu de développement pour l'implantation de familles. Que penser alors de l'impact

des suppressions de moyens qui va remettre en cause dans de nombreux endroits l'accueil des enfants de 2 ans à l'école ?

Pour l'UNSA Education, il faut protéger notre service public d'Éducation pour redonner confiance en l'avenir à notre pays et offrir des perspectives positives aussi bien à nos élèves qu'aux familles et aux professionnels qui font l'école.

Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves.

À l'heure de la préparation de la conférence nationale sur le handicap, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant.

Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint. Nous sommes inquiets pour l'avenir de notre Service Public d'Éducation et pour nos collègues, dont les conditions de travail, toujours, se dégradent.

Le ministère avait promis un choc d'attractivité dans l'Éducation nationale. Aujourd'hui le seul choc que tout un chacun peut constater est un choc de déception.

Une autre déception, le projet de la réforme des retraites. Le gouvernement a annoncé le report de l'âge de la retraite à 64 ans avec un allongement accéléré de la durée de cotisation.

Cette mesure est injustifiée : le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de ceux

n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale.

Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses.

D'autres solutions sont possibles !

C'est pourquoi, notre fédération Unsa Education et l'ensemble des organisations syndicales appellent à la grève mardi 7 mars.

Je vous remercie pour votre attention.

*UNSA Education Vosges
20 chemin de la Justice
Les Aiglons / Appt 111
88000 EPINAL*

06.37.89.83.14 / 88@se-uns.org

**la fédération des métiers
de l'Éducation**

UNSA
éducation